

Information Covid-19 : quelles mesures prises à Audenge ?

Au deuxième jour du confinement, les municipalités s'organisent pour la continuité des services publics. À Audenge, la mairie informe d'une série de mesures:

UNE BOITE MAIL DEDIEE AUX DEMANDES LIEES AU COVID-19

Une boîte mail dédiée à la gestion de cette crise a été créée afin de centraliser toutes les demandes urgentes des administrés et d'apporter une réponse dans des délais très brefs : urgences@mairie-audenge.fr

MAINTIEN DES SERVICES MUNICIPAUX

Les agents municipaux restent mobilisés.

- L'accueil de la Mairie reste ouvert au public mais nous préconisons les contacts téléphoniques. L'accueil téléphonique est assuré aux heures d'ouverture de la mairie (du lundi au jeudi de 9h à 13h et de 14h à 17h, le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h et le samedi de 10h à 12h au 05.56.03.81.50)
- Une permanence journalière est assurée pour les actes d'Etat-Civil (décès et reconnaissances) et les urgences au numéro de la mairie : 05 56 03 81 50
- Service urbanisme : Fermeture de l'accueil physique. Aucune prise de rendez-vous n'est désormais possible jusqu'à nouvel ordre.

Le service assure les réponses aux questions par mail ou téléphone : urbanisme@mairie-audenge.fr et 05.56.03.81.50.

Pour les dépôts des autorisations d'urbanisme : dépôt uniquement dans la boîtes aux lettres extérieure de la

Mairie.

- Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) dédié à l'accompagnement et au soutien des personnes âgées et en difficulté maintient son accueil physique et téléphonique au 05 57 70 08 73 ou ccas@mairie-audenge.fr et les agents du SAAD, Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile continuent d'assurer les visites aux personnes âgées et isolées en respectant scrupuleusement les consignes de prévention.
- Le service technique reste opérationnel et une astreinte est également assurée en cas d'incident et pour la propreté de la ville. Contact : ctm@mairie-audenge.fr
- La police municipale joue son rôle de prévention, elle reste en mission permanente. Elle est mobilisée par téléphone (Tel : 05.56.26.87.02) et sur le terrain, pour répondre aux questions, s'assurer de la bonne mise en œuvre des consignes et visiter les commerces de proximité encore ouverts.
- L'épicerie sociale et solidaire reste ouverte pour les personnes en difficultés (informations au 05 57 70 08 73)

FERMETURE DE LA MEDIATHEQUE

La médiathèque municipale est fermée jusqu'à nouvel ordre mais les agents de la médiathèque restent mobilisés et à la disposition des Audengeois par mail ou par téléphone pour toute question au 05.56.26.98.56 ou mediatheque@mairie-audenge.fr.

Elle propose aussi des ressources numériques en ligne, via biblio.gironde.fr.

Vous souhaitez accéder aux ressources numériques ? Vos bibliothécaires s'occupent de votre inscription !

Envoyez votre demande d'inscription à mediatheque@mairie-audenge.fr en précisant : – Votre NOM – Votre PRENOM – Votre DATE DE NAISSANCE – Votre ADRESSE MAIL.

Vous recevrez rapidement un mail de confirmation de votre

inscription par les équipes biblio.gironde ainsi qu'un mail de notre part qui vous précisera le lien et le mot de passe pour accéder aux ressources à distance.

AIDE AUX PERSONNES AGEES

Les personnes fragiles souffrant de pathologie et âgées sont invités à rester chez elles en confinement. Elles doivent éviter au maximum de sortir et de recevoir des visites de l'extérieur. La municipalité met tout en œuvre pour organiser un suivi et un soutien, notamment logistique, auprès de ces personnes.

Si vous êtes en difficulté dans votre quotidien, notamment pour faire les courses, nous vous demandons de vous signaler auprès du CCAS (Tél. 05 57 70 08 73).

SERVICE DE LIVRAISON DE PAINS ET DE MEDICAMENTS

Ce service s'adresse aux personnes de 70 ans et plus. Il aura lieu à partir de la semaine du 9 novembre, le mardi et jeudi matin. La livraison sera assurée dans le respect des consignes de sécurité pour éviter la propagation du virus.

Si vous êtes intéressé, vous devez vous inscrire auprès du Centre Communal d'Action Sociale d'Audenge au 05.57.70.08.73. Pour les médicaments, vous devez prévoir l'ordonnance de renouvellement dans une enveloppe avec la carte vitale. Indiquez sur l'enveloppe votre nom et le nom de la pharmacie. Pour les urgences, le pharmacien prendra en charge la distribution en lien avec le médecin.

UN GROUPE D'ENTRAIDE SUR FACEBOOK

La ville d'Audenge a créé un groupe d'entraide afin de favoriser les échanges de services et de solutions pour faciliter la vie quotidienne des habitants pendant les prochaines semaines.

Nous invitons néanmoins tous les membres à respecter scrupuleusement toutes les mesures de protection et de sécurité et à appliquer les gestes barrière.

COLLECTES DES DECHETS

Durant le confinement des 4 prochaines semaines, le fonctionnement du service Déchets de la COBAN sera MAINTENU dans les conditions habituelles :

MAINTIEN de toutes les collectes de déchets, assurées aux jours habituels indiqués dans votre calendrier de collecte.

OUVERTURE normale des déchèteries de la COBAN, pour particuliers et pour professionnels .

Les déchèteries pour particuliers fonctionnent en horaires d'hiver : Lundi – samedi : 9h00-12h30 / 14h00-18h00 Dimanche : 9h-12h30.

Fermeture les jours fériés, à savoir prochainement : Dimanche 1er novembre – Mercredi 11 novembre – Vendredi 25 décembre – Vendredi 1er janvier 2021

Afin de garantir le respect des règles de distanciation physique, la présence des usagers sur les déchèteries reste limitée :

– seuls 3 ou 4 véhicules (selon la configuration du site) sont admis simultanément sur la plateforme, correspondant au nombre de quais de déchargement accessibles,

– dans le même temps, seul un usager peut être en situation de vidage par quai (2 par alvéole pour la plateforme d'Andernos-les-Bains, soit 4 simultanés).

Pour éviter tout contact, le personnel de la COBAN ne peut en aucun cas mettre à disposition des outils permettant le vidage des déchets ou aider au déchargement. Par conséquent, les usagers doivent se munir de leur propre matériel.